

PROJET DE FEUILLE DE ROUTE POUR LA DIVULGATION DE LA PROPRIETE REELLE DE LA RCA

Objectifs spécifiques	Recommandation feuille de route	Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme	Coût en Million CFA
Axe spécifique 1 : Définir le cadre juridique et institutionnel adéquat de la notion de la propriété réelle.	1-1. Identifier les structures chargées de la collecte et de la gestion des informations sur la propriété réelle.	Organiser un recensement des parties prenantes dans le secteur extractif et forestier	Les structures en charge de collecte et de gestion des informations sur la PR sont connues.	ST/ITIE, Comité / GMP	3 ^e trimestre 2020	3
	1-2. Informer et sensibiliser les parties prenantes sur la nécessité de la divulgation de la propriété réelle.	Atelier d'information et de sensibilisation à l'attention des Administrateurs, des entreprises, des GMP et des parlementaires	Toutes les parties prenantes, les entreprises, les administrations, les parlementaires sont sensibilisées bien informées du sujet.	ST/ITIE, GMP	3 ^e trimestre 2020	8
	1-3. Effectuer un diagnostic du cadre juridique et institutionnel pour identifier tout obstacle susceptible d'entraver la divulgation de la propriété réelle	Audit juridique de tous les textes réglementaires et législatifs du secteur extractif et forestier	Tous obstacles juridiques, réglementaires ou pratiques à la divulgation de la propriété réelle sont connus.	Primature, MMG, ST/ITIE, Comité	3 ^e trimestre 2020	2
	1-4. Proposer un projet de révision du cadre juridique existant qui intègre les exigences relatives à la divulgation de la propriété réelle.	Rédaction des projets de textes sur la base de recommandations issus de l'audit	Note d'information rédigée et transmise au Ministère de tutelle pour obtenir l'engagement du Gouvernement. L'engagement du Gouvernement sur la mise en œuvre de ces exigences est obtenu.	ST/ITIE, Comité	1 ^{er} trimestre 2021	5

	<p>1-5. Proposer une définition des personnes politiquement exposées en vue de la prendre en compte dans la définition de la propriété réelle.</p> <p>1-6. Proposer une définition de la propriété réelle respectant les lois nationales et en conformité avec les pratiques internationales.</p>	<p>Mettre en place un comité Ad hoc, chargé d'élaborer un projet de définition de la PR de la RCA, actualisée et adaptée au réalité du secteur extractif et forestier incluant les éléments de seuil de participation au capital social, de la définition et de l'obligation de la divulgation de la PPE. Organiser un atelier de validation de la définition proposée par le comité Ad hoc</p>	<p>La définition de propriété réelle conformément aux lois nationales et les pratiques internationales est effective.</p> <p>La définition du concept est actée et définitive.</p>	<p>ST/ITIE, GMP</p> <p>CP/STITIE, GMP</p>	<p>3^e trimestre 2020</p> <p>3^e trimestre 2020</p>	4
<p>Axe spécifique 2 : Définir les données nécessaires à l'identification des propriétés réelles.</p>	<p>2-1. Convenir des informations relatives à l'identité des propriétaires réels à prendre en compte lors des déclarations des entreprises sur la propriété réelle.</p> <p>2-2. Définir la ponctualité pour la collecte des données</p>	<p>Mettre en place un comité chargé de définir les informations permettant d'identifier les propriétaires réels et toute personne politiquement exposée</p> <p>Convenir du moment qui conviendrait le mieux pour la collecte des données de propriété réelle</p>	<p>Les informations à figurer sur les formulaires sont connues.</p> <p>La période pour la collecte des données est connue</p>	<p>ST/ITIE, GMP</p>	<p>1^e trimestre 2021</p>	5
<p>Axe spécifique 3 : Définir le périmètre de</p>	<p>3-1. Identifier et proposer un ensemble de critères permettant de</p>	<p>Mettre en place un comité chargé de définir les critères permettant de</p>	<p>L'identification est faite, la liste des entreprises devant participer à la déclaration</p>	<p>ST/ITIE, GMP</p>	<p>1^e trimestre 2021</p>	

divulgateion de la propriété réelle.	repérer les entreprises devant participer à la déclaration de propriété réelle.	repérer les entreprises devant participer à la déclaration de propriété réelle.	de propriété réelle est disponible.			2
	3-2. Proposer la méthode la plus efficace et efficiente pour la collecte des informations, y compris l'élaboration d'un formulaire de déclaration de propriété réelle	Recruter un cabinet d'expertise	La méthode est disponible, le formulaire est élaboré en y intégrant tous les renseignements relatifs à la propriété réelle.	ST/ITIE, Personnes Ressources	2 ^e trimestre 2021	3
	3-3. Elaborer un plan de renforcement de capacité selon les besoins exprimés.	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les besoins en renforcement de capacité ; - Recrutement d'un expert formateur - Organiser des voyages d'études dans les pays avancés en matière de PR 	Le plan de renforcement de capacité est élaboré et disponible.	ST/ITIE, GMP	3 ^e trimestre 2021	2
Axe spécifique 4 : Définir les cadres et les mécanismes de collecte des données sur la propriété réelle.	4-1. Proposer un mécanisme approprié qui doit amener les entreprises à garantir l'exactitude des informations à inscrire dans leurs déclarations de la propriété réelle.	<ul style="list-style-type: none"> - Produire / élaborer un document guide d'informations sur la propriété réelle ; - Diffuser et disséminer le guide sur la PR 	Les formulaires des déclarations ITIE contiennent désormais les informations sur les PR des IE.	ST/ITIE, GMP, Personnes Ressources	4 ^e trimestre 2021	5

Axe spécifique 5 : Assurer la fiabilité des données divulguées.	5-1. Elaborer un mécanisme de certification des déclarations sur la propriété réelle.	Définir les modalités de la certification par un Commissaire aux comptes	Le mécanisme de certification des déclarations sur la PR est élaboré.	ST/GMP	4 ^e trimestre 2021	5
Axe spécifique 6 : Permettre un accès facile à toutes ces données.	6-1 Proposer une approche pour améliorer l'accessibilité des données en les publiant sous des formats électroniques.	<ul style="list-style-type: none"> - Collecter les informations ; - Constituer une base de données - Faire des liens d'accès à la base de données ; 	les informations sur la PR des IE sont publiées. Un courriel électronique est disponible	ST/ITIE, Personnes Ressources	3 ^e trimestre 2020	3
	6-2. Proposer un registre ou base de données de la propriété réelle.	Recrutement d'un Consultant	La base de données est effective	ST/ITIE, Personnes Ressources	4 ^e trimestre 2020	2
	6-3. Création de site web	Recrutement d'un consultant	Le site web de l'ITIE est créé	ST/ITIE, GMP, Personnes Ressources	3 ^e trimestre 2020	5
TOTAL DU BUDGET ESTIMATIF						54

ACRONYMES

PR : Propriété Réelle

I.E : Industrie Extractive

CP : Comité de Pilotage

ST : Secrétariat Technique

GMP : Groupe Multi Partite

AD : A Déterminé